



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Unité départementale de l'Artois
Unité départementale de la
Somme

(francky.heina@developpement-durable.gouv.fr
guillaume.vandevoorde@developpement-durable.gouv.fr)

Lille, le 29 janvier 2019

Objet : Avis de l'autorité environnementale sur le projet du parc éolien de La Tortille sur les communes: Equancourt, Sorel, Etricourt-Manicourt, Moislains et Fins (80)
N° d'enregistrement Garance : 2018_3078

Monsieur,

Vous avez saisi le 12/11/2018 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de trois mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,



Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de la Somme
DREAL Hauts-de-France